

ÉVALUER DES COMPÉTENCES POUR LES CERTIFIER



Mardi
28
JUIN
2022

DE 14 H À 17 H

Il existe deux solutions majeures pour rendre son offre de formation éligible au compte personnel de formation (CPF) : être partenaire habilité ou bien **être certificateur**.

Cette dernière solution suppose de créer sa propre certification et demander son enregistrement à l'un des deux répertoires nationaux : Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou Répertoire spécifique (RS). Dans cette démarche d'enregistrement ou de renouvellement, l'un des défis majeurs des certificateurs est d'**évaluer les compétences**. Et ce, afin de pouvoir les **attester officiellement et délivrer la certification**.

L'enjeu des certifications est bien de constituer un signal sûr et efficace sur le marché du travail :

- une garantie pour les employeurs de recruter un(e) salarié(e) qualifié(e) ;
- une garantie pour les titulaires de la certification de prouver leur qualification sur le marché du travail.

La procédure d'évaluation mise en place par le certificateur pour certifier les candidats figure parmi les critères cruciaux de France compétences pour l'enregistrement aux répertoires nationaux. Et par conséquent, l'un des motifs à l'origine des refus d'enregistrement, qui représentent environ 80 % des demandes au RS et 40 % au RNCP.

Comment construit-on un référentiel d'évaluation ? Selon quels modalités, critères et indicateurs évalue-t-on des compétences ? Sont-elles évaluées de la même manière que des connaissances ? Des modalités d'évaluation des connaissances peuvent-elles coexister avec des modalités d'évaluation des compétences ? Comment évaluer des blocs de compétences ? Qui évalue ? Les formateurs peuvent-ils faire partie du jury ?

Cette Masterclass vous donnera les clefs d'un décryptage efficace de cette stratégie d'évaluation de compétences essentielle dans les démarches de certification professionnelle.

Obtenez en direct
des réponses qualifiées
à vos questions
sur le chat et accéder
au replay jusqu'au
31 décembre 2022

Public

Cet événement s'adresse aux :

- organismes certificateurs au RNCP/RS ;
- prestataires de développement des compétences ;
- consultants ;
- ingénieurs pédagogiques ;
- branches professionnelles ;
- Opco ;
- universités ;
- établissements d'enseignement supérieur...

INSCRIVEZ-VOUS

sur le site de Centre Inffo

centre-inffo.fr

TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr



PROGRAMME

ÉVALUER DES COMPÉTENCES
POUR LES CERTIFIER



CONTACT COMMERCIAL

TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

POINTS DE REPÈRE SUR L'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- Deux périmètres de la certification professionnelle en France : Répertoire national des certifications professionnelles et Répertoire spécifique
- Compétences et connaissances : partage de définitions

INGÉNIERIE D'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- Construire un référentiel d'évaluation : les questions à se poser en amont – compétences visées, modalités cohérentes avec les compétences, faisabilité des épreuves, format du référentiel...
- Modalités à privilégier pour évaluer des compétences
- Définir des critères et indicateurs d'évaluation
- Démarche à mettre en œuvre pour valider son référentiel d'évaluation (comité de perfectionnement)

MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- Jury : composition, rôle, habilitation, cadrage par l'organisme certificateur, professionnalisation, formalisation des décisions d'octroi de la certification, retours d'expérience, homogénéité des évaluations
- Impératifs d'évaluation liés aux blocs de compétences des certifications professionnelles du RNCP
- Réseaux de co-certificateurs et/ou de partenaires habilités : homogénéité des évaluations dans le cadre d'un partage ou d'une délégation de l'évaluation
- Les pratiques actuelles d'évaluation des certificateurs : illustrations par des témoignages d'organismes certificateurs ayant enregistré une certification au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique

CONCEPTION ET INTERVENTIONS PAR LES EXPERTS DE CENTRE INFFO :

- **Alice VIELAJUS**, consultante sénior Ingénierie de formation et politiques de formation, département Observatoire des pratiques de formation

Cette Master Class sera animée par **Sonia DÉCHAMPS**, journaliste

AVEC LA PARTICIPATION DE :

- **Mikaël CHARBIT**, directeur de la Certification professionnelle de France compétences
- Témoignages d'organismes certificateurs du RNCP et du RS sur leurs modalités et critères d'évaluation des compétences :
- Fédération française de natation : **Corinne RIBAULT** et/ou **Frédérique CROCHARD**
 - MFR de Vayres : **Joël SCHINAZI** et/ou **Murielle HEYRAULT**

